

Demande de mutation par l'entreprise

1. Personne assurée

Entreprise

Nom	Prénom
Rue, n°	
NPA, lieu, pays	
Date de naissance	N° d'AS
N° de tél.	Courriel

2. Mutation

Modification de la langue

Allemand	Français	Italien	Anglais
----------	----------	---------	---------

Nouvelle adresse

Valable à partir du	
Nouvelle adresse complète	

Modification du salaire

Valable à partir du				
Nouveau salaire annuel AVS (salaire mensuel x12 ou x13)				
Capacité de travail	pleine	nulle	partielle, à	%
Nouveau taux d'occupation				
Nouveau plan				

Modification de l'état civil

Mariage ou partenariat enregistré depuis le	
Divorce ou partenariat dissous par le juge depuis le	
Nouveau nom	
Nom et prénom du partenaire	
Date de naissance du partenaire	

➔ Veuillez envoyer une copie du certificat individuel d'état civil

Nom

Prénom

N° d'AS

Modification de l'obligation d'assistance

La personne assurée est désormais soumise à l'obligation d'assistance oui

L'obligation d'assistance s'éteint oui

Modification de la nationalité

Valable à partir du

Nouvelle nationalité

Congé non payé (uniquement mois entiers)

Un congé non payé est considéré comme tel lorsqu'il dure plus de 30 jours d'affilée.

Les congés payés durant moins de 30 jours d'affilée ne doivent pas être déclarés.

Congés à partir du

Congés jusqu'au

Remarque importante

Conformément au Règlement de prévoyance, l'octroi d'un congé non payé nécessite une décision de la commission administrative qui règle de manière claire la poursuite de la prévoyance. Vous n'êtes pas encore en possession d'une telle décision ? Votre conseillère/conseiller à la clientèle se tient à votre disposition.

Remarques

Lieu, date

Timbre et signature de l'entreprise